



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Emploi et activite : Nord-Pas-de-Calais

Question écrite n° 6234

Texte de la question

M Dominique Dupilet attire l'attention de M le ministre des transports et de la mer sur le fait que, en depit des menaces qui pesent depuis plusieurs annees sur l'industrie de la construction de materiel ferroviaire de la region Nord - Pas-de-Calais, celle-ci n'a jusqu'alors que tres peu beneficie des retombees des grands travaux en cours dans cette region. Ainsi, on apprenait encore recemment que Kawasaki, apres avoir fourni plusieurs tunneliers pour la construction du lien fixe trans-Manche, etait egalement retenu pour la realisation d'un prototype de voitures destinees aux navettes ferroviaires qui emprunteront cet ouvrage, et ce alors que la technologie francaise est leader en ce domaine en Europe. En consequence, il souhaiterait savoir s'il ne lui semble pas opportun que l'Etat et plus precisement son ministere offrent des a present a l'industrie de la construction de materiel ferroviaire regionale, ainsi qu'aux industries qui en dependent, la garantie d'une charge de travail satisfaisante lors de la construction du TGV Nord. Il lui demande de bien vouloir lui preciser la position de son ministere sur ce sujet et les mesures qu'il compte prendre en relation avec le ministere de l'industrie afin d'assurer la perennite d'une activite dont dependent plusieurs milliers d'emplois dans une region par ailleurs deja fortement eprouvee par le chomage.

Texte de la réponse

Reponse. - La realisation du tunnel sous la Manche ainsi que la liaison a grande vitesse sur voie nouvelle du TGV Nord constituent une opportunité pour l'industrie ferroviaire des pays concernes et notamment pour la France. Le materiel roulant exploite sur ces nouvelles relations sera issu d'une collaboration entre industriels belges, britanniques et francais. La charge de travail attribuee a notre industrie nationale sera definitivement arretee lors de la commande des elements de preserie qui devrait etre notifiee dans les prochaines semaines. Il appartiendra alors aux societes francaises de repartir la fabrication de ces materiels entre les differentes unites productrices en fonction de leur specialite. La region Nord - Pas-de-Calais qui beneficie d'une longue tradition de savoir-faire dans le domaine de la construction ferroviaire devrait recueillir une part significative de la production de ces rames a grande vitesse. Dans l'immediat, le ministere des transports, s'efforçant de faire coïncider les interets de l'industrie ferroviaire nationale et des grandes entreprises de transport soutient un certain niveau de commande en materiel ferroviaire (TGV Atlantique, locomotives electriques, materiels a deux niveaux, Val, Tramway). Par ailleurs, la commande des navettes trans-Manche, qui est a la seule initiative de la societe TML (Trans-Manche - link), sera attribuee selon les modalites de la procedure d'appel d'offres. Des lors, il revient aux industriels francais et notamment aux societes Alstom et ANF-Industrie qui ont deja ete preselectionnees de se classer parmi les candidats qui seront retenus.

Données clés

Auteur : [M. Dupilet Dominique](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6234

Rubrique : Matériels ferroviaires

Ministère interrogé : transports et mer

Ministère attributaire : transports et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 décembre 1988, page 3526